



La taxation des entreprises doit être diminuée

La diminution de la taxation des entreprises est toujours annoncée. Qu'en est-il réellement ?

Editorial

La taxe professionnelle est remplacée par la contribution économique territoriale (p. 3). On ne peut qu'être satisfait de sa disparition et qu'investissement et emploi ne soient plus pénalisés. Il ne faut pas, néanmoins, que la CET pèse d'un même poids sur l'ensemble des entreprises.

Une contribution carbone devrait voir le jour dans l'année. Elle ne devrait avoir que peu d'incidence sur les entreprises. Cependant, cette « taxe carbone » risque de s'alourdir au fil du temps et comporte un risque de déséquilibre si elle n'est pas mise en place dans d'autres pays.

La taxe locale sur la publicité extérieure (p. 2) qui se met progressivement en place dans nos villes devrait, a priori, être peu élevée pour les entreprises.

La désindustrialisation de la France est déplorée et la relocalisation des entreprises est prônée. Les entreprises qui se « relocalisent » vont donc être subventionnées en créant un *fonds national pour la réindustrialisation*. Qui alimentera ce fonds ?

Le renforcement de la compétitivité des entreprises françaises ne peut passer par la création de nouvelles taxes.

Prenons exemple sur quelques voisins européens, comme l'Allemagne, en nous engageant résolument dans une diminution réelle de la taxation des entreprises, tant au niveau de l'Etat que des collectivités locales.

Il en va de la survie de nos entreprises et de nos territoires.

François Caucé

Président de la CCI d'Alençon



Au travers de projets collaboratifs,
**la plasturgie se trace un avenir
avec les bio-matériaux**

page 6



Actualité

La taxe locale sur la publicité extérieure

page 2

Stratégie

Exposer à un salon... sans s'exposer

page 9

Ressources humaines

Anticiper la perte de compétences clés

page 10

Taxe locale sur la publicité extérieure, une nouvelle taxe communale

Depuis le 1^{er} janvier 2009, trois taxes locales sur la publicité (taxe sur la publicité frappant les affiches, réclames et enseignes lumineuses, taxe sur les emplacements publicitaires fixes, et taxe sur les véhicules publicitaires) ont été remplacées par une taxe unique : la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), instituée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

La mise en place de cette taxe par les communes est facultative et en aucun cas obligatoire. Elle concerne les dispositifs publicitaires (panneaux d'affichage), les enseignes et les pré-enseignes visibles de toute voie, publique ou privée, ouverte à la circulation publique.

Sont exonérés de droit :

- les dispositifs exclusivement dédiés à l'affichage de publicités, à visée non commerciale ou concernant des spectacles ;
- sauf décision contraire de la commune, les enseignes, dont la somme des superficies ne doit pas excéder 7 m².



Cette taxe, dont la mise en place est facultative, s'applique aux enseignes et pré-enseignes des commerces.

Par ailleurs, les communes peuvent exonérer totalement ou de moitié les enseignes de moins de 12 m², et de moitié celles comprises entre 12 et 20 m².

Le taux de la taxe est librement décidé par la commune sans pouvoir excéder 15 €/m²/an :

- pour les enseignes comprises entre 7 et 12 m², (tarif supérieur au-delà),
- pour les dispositifs publicitaires et les pré-enseignes inférieurs à 50 m², (tarif supérieur au-delà).

Pour les dispositifs utilisant un procédé numérique, le montant maximum de la taxe est triplé.

Cette taxe est payable par toutes les entreprises commerciales, industrielles ou de services sur les dispositifs existant au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Dans chaque commune, où cette taxe a été instituée, les entreprises, qui possèdent un dispositif sur le territoire de celle-ci (même une pré-enseigne) doivent établir une déclaration annuelle faisant état des dispositifs au 1^{er} janvier, et l'adresser à la collectivité avant le 1^{er} mars. Une entreprise peut donc être amenée à faire plusieurs déclarations si elle possède des dispositifs dans plusieurs communes.

La taxe est mise en recouvrement par la collectivité à compter du 1^{er} septembre.

Certaines communes de l'Orne ont déjà mis en place cette taxe.

Philippe Galéano
galeano@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 96

Nouvelle organisation de l'inspection du travail en Basse-Normandie

Les services de l'inspection des secteurs travail, transports et agriculture sont juridiquement fusionnés et placés sous l'autorité du Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville. En Basse-Normandie, ce regroupement est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2010. Il entraîne :

- une modification de l'organisation territoriale des services,
- une prise en charge du secteur des transports par les sections généralistes,
- une prise en charge du secteur agricole et maritime par une section agricole dans chaque département.

L'affichage de l'inspecteur ou du contrôleur du travail, avec ses coordonnées, est obligatoire dans les entreprises (article D 4711-1 du code du travail). Suite à cette nouvelle organisation, l'inspecteur ou le contrôleur du travail peut avoir changé.

Pour connaître la répartition des sections d'inspection du travail de l'Orne, consultez le site www.alencon.cci.fr.

Christèle Pouille
christele.pouille@travail.gouv.fr
Tél. : 02 31 47 73 63

En bref

Le calendrier 2010 des foires, salons et marchés de l'Orne est paru

Vous souhaitez savoir les dates, lieux et natures des principales manifestations ornaïses qui marqueront 2010 ? Vous avez besoin de connaître les jours de marchés par commune dans notre département ? Retrouvez toutes ces informations dans le Calendrier 2010 des foires, salons et marchés de l'Orne.



Le Service d'intelligence territoriale et économique (SITE) de la Chambre de commerce et d'industrie d'Alençon vous le fournit gracieusement sur simple demande. Il est également possible de télécharger ce document dans la rubrique Catalogue des produits et services du site internet de la CCI d'Alençon www.alencon.cci.fr.

Hélène Klein
klein@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 43

Une démarche qualité pour les cafés et les brasseries

Depuis le début de l'année, les cafés, bars et brasseries peuvent, eux aussi, rejoindre la démarche qualité régionale « Normandie Qualité Tourisme ».

En effet, cafetiers et brasseurs peuvent, aujourd'hui, comme les autres activités touristiques (hôtel, restaurants, activités de loisirs, lieu de visite, camping) bénéficier d'une grille de contrôle spécifique, d'un accompagnement personnalisé (de la préparation avant l'audit mystère jusqu'à l'obtention de la marque Normandie Qualité Tourisme) et d'un suivi régulier de la progression de leur établissement.

En plus d'une démarche de management interne, le dispositif qualité régional est aussi un moyen de diversifier ses outils de promotion : présence sur la carte régionale des labellisés (Haute et Basse-Normandie), présence sur le site Internet www.normandie-qualite-tourisme.com, un diplôme millésimé, une remise officielle du diplôme, promotion par la Chambre de commerce et d'industrie, promotion par les partenaires institutionnels (OTSI ,

Véronique Marie-Françoise
vmf@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 73

La taxe professionnelle devient contribution économique territoriale

Depuis le 1^{er} janvier, la taxe professionnelle est remplacée par la contribution économique territoriale (CET).

La taxe professionnelle pesait essentiellement sur les investissements productifs qui représentaient 80 % de son assiette, contre 17 % pour les valeurs locatives foncières et 3 % pour les recettes.

La CET est composée :

- d'une cotisation foncière des entreprises basée sur les valeurs locatives foncières, dont le taux est déterminé par les communes et leurs regroupements (communautés urbaines, d'agglomérations ou de communes) ;
- d'une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, dont le taux est fixé par l'Etat, selon un barème progressif, avec une exonération totale pour les entrepri-

ses réalisant moins de 500 000 € de chiffre d'affaires.

la CET est plafonnée à 3 % de la valeur ajoutée.

Cette réforme doit permettre un allègement important des charges sur l'ensemble des entreprises commerciales, industrielles et de services, à l'exception des activités financières et de l'énergie.

Un simulateur est mis à la disposition des entreprises sur le site internet www.economie.gouv.fr afin de permettre au chef d'entreprise d'évaluer l'impact de la réforme sur son entreprise.

Philippe Galéano
galeano@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 96

Un centre de ressources à la disposition des entreprises et des porteurs de projet

Bien connaître son activité économique est nécessaire pour développer son activité ou pour détecter des opportunités d'affaires. Le Service d'Intelligence Territoriale et Economique (SITE) de la CCI d'Alençon met à disposition des entreprises son centre de ressources.



Des spécialistes de l'information vous accompagnent sur Internet et vous orientent dans vos recherches :

- de listes d'entreprises, de syndicats professionnels, de sites web spécialisés,
- d'informations sur un secteur d'activité, un marché,
- de coordonnées, de dates de salons, d'indices économiques, de sources d'informations, etc.

Le SITE de la CCI d'Alençon met à disposition :

- les journaux, les revues spécialisées, les annuaires professionnels indispensables à une bonne connaissance du contexte

économique et concurrentiel,

- des revues de presse locales et nationales, quotidiennes et hebdomadaires (Infos du Jour et Presse Hebdo), qui permettent de se tenir facilement informé de l'actualité économique,
- des données économiques locales et publications réalisées par la CCI d'Alençon :
 - Orne en Chiffres et Alençon en Chiffres,
 - le Guide Pratique de l'Orne : www.guidepratiqueodelorne.com,
 - des études ciblées,
 - le Calendrier des foires, salons et marchés de l'Orne,
 - le Guide Pratique d'Internet,
 - le Catalogue de sites web par thèmes,
 - L'Eclair,
 - des dossiers de presse thématiques.
- etc.

La consultation et les recherches ponctuelles sont gratuites. Pour tout autre service, nous consulter.

Le SITE est ouvert du lundi au vendredi, pour les entreprises de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00, et au grand public de 14 h 00 à 17 h 00, ou sur rendez-vous.

Aurélien Bordereau
bordereau@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 82

Sites web du mois

BA2i



Sur son site, la société BA2i présente les différents portes qu'elle fabrique pour tout type d'industries : portes rapides à enroulement, à empilement, portes de manutention ou rideau modulaire. Des demandes de documentation en ligne sont possibles. www.ba2i.fr

Bio d'Antan



Spécialiste des produits naturels, Bio d'Antan vous propose des achats en vrac selon les besoins. Le catalogue en ligne présente des soins pour peaux mixtes et grasses, des soins des pieds, des huiles essentielles, ou encore des bougies. www.biodantan.com

Chevalier Loisirs 61

Depuis 1976, la société Chevalier Loisirs 61 commercialise des caravanes et des camping-cars, à Vingt-Hanaps. Environ 10 marques de véhicules neufs ou d'occasion ainsi que 5 000 produits d'équipements sont référencés en magasin et présentés sur le site internet. La société assure également les réparations toutes marques. www.chevalier-loisirs.fr



Comment anticiper les réglementations liées aux produits chimiques

Les produits chimiques sont omniprésents en milieu de travail. L'entrée en vigueur des règlements REACH¹ et CLP², ces 3 dernières années, a largement modifié, et continue de le faire, la gestion des produits chimiques en entreprise.

Les règlements REACH, CLP, COV, etc. responsabilisent les industries pour la mise sur le marché de substances et mélanges chimiques afin d'assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement ainsi que leur libre circulation.

L'impact des réglementations

Les impacts liés à ces réglementations sont multiples :

- Modification des étiquettes et fiches de données de sécurité, principales sources d'informations pour les utilisateurs.
- Mise à jour du document unique.
- Changements de régime d'ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) peuvent être à prévoir.
- Changement de l'étiquetage des détergents.
- Interdiction de plus en plus de produits dans les jouets ou les produits en contact avec des denrées alimentaires.

Pour les entreprises fabricantes, importatrices, ou utilisatrices de produits chimiques, ces restrictions ou interdictions d'usage les obligent à repenser leur activité. Après évaluation des risques liés à des contraintes réglementaires ou volontaires, des mesures de prévention doivent donc être mises en œuvre : suppression ou substitution, ventilation et assainissement de l'air, règles d'hygiène, formation, etc.

REACH + aide à la suppression ou substitution des risques

Pour les produits chimiques dangereux, il faut, chaque fois que c'est techniquement possible, rechercher à supprimer le

risque. Si ce n'est pas réalisable, ce produit doit être substitué par un autre, voire par un procédé moins dangereux (art. R4412-15 du code du travail). Cette démarche de suppression ou de substitution est en général complexe : elle nécessite du temps, des moyens et des ressources humaines. C'est pourquoi le projet REACH + a pour vocation :

- d'aider les PME bas-normandes à anticiper les exigences de la réglementation REACH et de toutes les réglementations liées aux produits chimiques (CLP, COV, équipements électriques, détergents, etc.) d'un point de vue technologique ;
- de les accompagner, gratuitement, dans leur démarche de substitution ou d'éco-innovation pour réduire les risques chimiques. Chaque situation est unique, avec les exigences techniques et les facteurs humains et financiers qui lui sont propres. Par conséquent, le conseiller technologique REACH accompagne également les entreprises pour l'accès au financement lié à cette démarche.

¹ REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals): règlement européen n°1907/2006 relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation de substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

² CLP (Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures) : règlement européen n°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Olivier Bellet
bellet@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 72

Les antennes de la CCI d'Alençon, pour plus de proximité sur le territoire

La Chambre de commerce et d'Industrie d'Alençon est implantée au cœur de sa circonscription.



4 sites, Alençon, L'Aigle, La Ferté-Macé et Mortagne-au-Perche, sont ouverts à l'ensemble des entreprises, ainsi qu'à toute personne souhaitant créer ou reprendre une activité (coordonnées : cf. page 16).

A proximité des entreprises, ces sites permettent de rencontrer des conseillers, ou d'être mis en relation avec les services concernés pour répondre aux préoccupations.

Philippe Galéano
galeano@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 96

En bref

Un site unique de l'Etat pour les marchés publics des CCI



A compter du 1^{er} avril, les CCI déposeront leurs marchés publics exclusivement sur la plate-forme « Place de marché interministérielle » (PMI), commune à l'ensemble des ministères. La plate-forme précédente, marches.cci.fr, sera fermée. La taille significative du site PMI permet aux entreprises qui s'y inscrivent d'avoir accès à un nombre important de marchés locaux, départementaux et régionaux, grâce à un moteur de recherche.

Le site PMI apportera aux entreprises une visibilité accrue et une meilleure accessibilité aux marchés publics. Il s'agit de rejoindre un réseau de 16 entités ministérielles, regroupant 10 000 acheteurs publics et générant un potentiel d'achat de 17 milliards d'euros. Les inscriptions sur la plate-forme précédente n'étant pas reprises, nous conseillons de vous réinscrire pour recevoir les alertes.

La PMI est accessible à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr.

Hélène Debacker
debacker@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 82

5^{ème} édition de Métiers d'art, métiers passion

La CCI d'Alençon et la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Orne organisent, du 17 au 19 septembre, la 5^{ème} édition du salon Métiers d'art, métiers passion.

Ce salon est gratuit pour les visiteurs et pour les exposants. Véritable vitrine du savoir-faire ornaï, il attire entre 3 000 et 4 000 personnes pendant le week-end des journées du patrimoine.

Souhaitant présenter la diversité de ces métiers et valoriser les savoir-faire, la CCI d'Alençon propose aux artisans d'y participer. Vous pouvez vous porter candidat jusqu'au 20 mai. Le règlement de la manifestation, ainsi que la demande d'admission, sont disponibles sur le site www.alencon.cci.fr.

Céline Marie
celine.marie@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 42

Porte-parole des entreprises

Zoom sur une représentation

Avec Essor MPI, échange et découverte de pratiques d'entreprises

A l'occasion de la réunion d'Essor MPI, le 11 février, à la CCI, Roland Bédouet, président, présente le club de chefs d'entreprise.

CCI d'Alençon : Quel est l'objet d'Essor MPI ?

Roland Bédouet : L'association a pour objectif de rassembler les chefs d'entreprise pour :

- rompre leur isolement,
- se transmettre leurs expériences,
- réaliser des actions concrètes.

Essor MPI favorise également le perfectionnement des dirigeants en leur permettant de se projeter dans l'avenir par rapport à l'évolution du monde économique.

CCIA : Comment fonctionne le club ?

Roland Bédouet : Nous nous rencontrons une fois par mois au travers de réunions, de débats ou de visites d'entreprises. Le plus souvent, nous organisons une visite, suivie d'un débat, et nous finissons la soirée autour d'un repas.

Un programme annuel est défini lors de l'assemblée générale. Par exemple, ce soir, nous allons travailler sur la loi de finances 2010, la loi de finances rectificative 2009 et la taxe professionnelle.

CCIA : Quel est le profil des participants ?

Roland Bédouet : Nous trouvons principalement des dirigeants de PME. Actuellement, vingt-six personnes adhèrent à Essor MPI.



Roland Bédouet, président d'Essor MPI

Il y a autant de profils que d'adhérents. En effet, les chefs d'entreprise présents couvrent des activités très variées : expert-comptable, assureur, automobile, informatique, transport, objets publicitaires, fromagerie, bois, électricité, etc.

CCIA : En tant que chef d'entreprise, que vous apporte la participation à un club ?

Roland Bédouet : Cela me permet d'échanger sur mes préoccupations, de m'enrichir au niveau culturel, de découvrir, par le biais de visites d'entreprise, des activités que je ne connaissais pas. Par ailleurs, à travers ces échanges, j'ai appréhendé de nouvelles manières de manager.

J'ai constaté que quelles que soient les activités, les préoccupations restent les mêmes.

CCIA : Quel est le rôle de la CCI d'Alençon au sein d'Essor MPI ?

Roland Bédouet : La CCI est à l'initiative du club, puisqu'elle l'a créé il y a plus de 40 ans. Elle joue un rôle d'appui, en assurant le secrétariat, en mettant à disposition des salles de réunion, etc.

Olivier Bellet
bellet@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 72

La CCI vous a représentés

Du 21 janvier au 20 février 2010

Représentation par les élus de la CCI

- 21 janv. : séminaire e-tourisme, Pierre Gautier, Patricia Valette
- 26 janv. : Mortagne achat plaisir, assemblée générale, Brigitte Coquerel
- 29 janv. : Nuit de l'orientation, Pierre Gautier, Christophe Romet, Isabel Rousseau et Thierry Noyer
- 8 fév. : Bureau élargi à Sées, Brigitte Coquerel, Christophe Romet, Pierre Gautier, Jean Marc Gagez, Michèle Fortin
- 15 fév. : Réunion CDT : classement hôtelier, Michel Bouvet
- 15 fév. : Pays d'Alençon, conseil d'administration, Christophe Romet

Représentation par des chefs d'entreprise

- 15 fév. : IUT Alençon, conseil d'administration, Michel Rapeaud

Représentation par les collaborateurs de la CCI

- 21 janv. : CLE du pays d'Alençon
- 22 janv. : conférence de presse « 700 ans de la cathédrale » à Sées
- 22 janv. : remise des diplômes 3IFA/CMFAO
- 28 janv. : Normandinnov, rencontre d'affaires à Caen
- 27 janv. : CUA, bilan Perseigne fait sa

rentrée

- 28 janv. : CNDP, débat public RN 154
- 3 fév. : CLE pays d'Ouche
- 3 fév. : UMIH, conseil d'administration
- 4 fév. : inauguration Métiers de l'automobile
- 6 fév. : inauguration salon de l'Habitat La Ferté-Macé
- 8 fév. : signature de la convention RSI
- 10 fév. : Orne initiatives, conseil d'administration
- 10 fév. : Orne Développement : télécentres et télétravail
- 11 fév. : AG UCIA Bellême boutique
- 11 fév. : inauguration Domitys
- 12 fév. : UCIA Sées, assemblée générale
- 19 fév. : Pays Alençon, signature de la convention territoriale

Dossier du mois

Au travers de projets collaboratifs, la plasturgie se trace un avenir avec

Le secteur de la plasturgie et des composites est en pleine mutation. Les professionnels travaillent désormais avec des matériaux recyclés ou bio-matériaux. Pour s'adapter les entreprises peuvent s'engager sur des projets collaboratifs, avec Polymers Technologies.



Le secteur de la plasturgie et des composites

La plasturgie est l'industrie qui conçoit et fabrique les produits en matières plastiques et composites dans tous les secteurs : emballage, automobile, construction, médical, aéronautique, électrique-électronique, sports et loisirs, etc. Née au début du 20^{ème} siècle, cette industrie est jeune, comparée aux industries pluriséculaires de la fonte, de l'acier et du verre.

La région Basse-Normandie compte 123 entreprises dont l'activité est entièrement ou en partie dédiée à la plasturgie, et employant 4 000 salariés.

Le département de l'Orne représente 60 % des entreprises bas-normandes du secteur. La taille moyenne se situe entre 50 et 60 salariés par entreprise, pour 45 personnes au niveau national*.

La technique de l'injection est prédominante dans l'Orne. Elle permet d'obtenir, en une seule opération, des pièces finies, de formes complexes, dans une gamme de poids de quelques grammes à plusieurs kilogrammes. D'autres techniques sont également utilisées : extrusion soufflage, thermoformage, composite, rotomoulage, etc.

Malgré les difficultés conjoncturelles rencontrées, les entreprises ornaises ont réussi à faire face car leur champ d'activités est multisectoriel, et elles ont élargi leur marché. Elles se sont ouvertes à de nouveaux horizons, avec des produits à base de matériaux recyclés ou de bio-matériaux. Un certain nombre d'entre elles ont réfléchi à travailler ensemble à des projets collaboratifs, notamment avec Polymers Technologies.

Quelques entreprises ornaises significatives

- **Appliplast**, Alençon : sous-traitance en fabrication de pièces plastiques, injection de thermoplastiques, 80 salariés
- **EMC Courthieu** à Mauves-sur-Huisne : conception et réalisation de pièces en matériaux composites, spécialisée dans le ferroviaire, + de 100 salariés
- **JL conditionnement**, Courgeon : fabrication d'emballage en matière plastique, 13 salariés
- **Manuplast**, La Ferté-Macé : étude et fabrication de pièces en matière plastique par soufflage, injection, assemblage, décor, micro-marquage, 89 salariés.
- **Maifer Industrie**, Longny-au-Perche : fabrication de matériels pour les professionnels de l'alimentation, technique utilisée : roto moulage, 85 salariés
- **Natta**, Berd'huis : fabrication d'articles divers en matières plastiques, notamment pour la parfumerie et la cosmétique, 20 salariés
- **Phylstick**, Tinchebray : fabrication de tubes et profilés plastiques, 22 salariés
- **Société nouvelle Arécem**, Tourouvre : fabrication de disques compacts, 180 salariés
- **Soparco**, Condé-sur-Huisne : fabrication de pots et contenants en plastique pour l'horticulture et la pépinière, transformation des matières plastiques par thermoformage, 190 salariés
- **Sudpack Médica**, Gacé : fabrication d'emballages pour conditionnement de dispositifs médicaux, 60 salariés

* Source : Plastalliance, Syndicat professionnel interrégional (Aquitaine, Centre, Limousin, Maine, Midi-Pyrénées et Normandie) dont le siège est à Alençon.

les bio-matériaux

D'une innovation naît un marché : Polymers Technologies



Association, Polymers Technologies fait émerger des projets innovants en plasturgie et composites par :

- des opportunités de coopération avec des partenaires technologiques régionaux, nationaux et européens,
- la promotion des atouts des entreprises sur le marché : transfert de technologie et développement commercial, des réseaux d'affaires (CRCI, Entreprise Europe network, Miriade, Oséo, RMPP et Seinari),
- la collaboration avec des pôles de compétitivité : MOV'EO, TES, filière équine, Elastopôle, Emc², etc.
- des aides financières, pour des opérations collectives ou individuelles,
- la valorisation des possibilités de Recherche & Développement,
- l'identification des projets d'innovation et le soutien auprès des partenaires potentiels industriels, scientifiques et financiers.

Vitrine technologique des entreprises adhérentes, Polymers Technologies :

- labellise les projets et aide à la rédaction de contrats de consortium (contrat de confidentialité, partage de

la propriété industrielle, vérification du gagnant-gagnant) ;

- organise et anime des journées thématiques et techniques (intelligence économique, technologies de transformation, nouveaux matériaux, etc.) ;
- accompagne sur des actions spécifiques (ACV : analyse du cycle de vie, bilan carbone, éco-conception, développement durable, etc.),
- assure la veille technologique de la filière plasturgie.

Mid-week VIP, le rendez-vous de la profession

Tous les acteurs de la plasturgie sont invités du 1^{er} au 3 juin pour la Mid-week VIP « Very Interactive PMI » :

- Mardi 1^{er} juin : manifestation de la plasturgie sur le développement durable, à Paris.
- Mercredi 2 juin : poursuite de la manifestation à Alençon, avec la « caravane » de la plasturgie : Assemblée générale de Plastalliance et des syndicats professionnels Orizeons ; soirée « Business dating » : bourse d'affaires B2B ; conférence sur l'environnement, nouvelle opportunité de croissance.
- Jeudi 3 juin : journée thématique « Recyclabilité des matériaux plastiques », organisée par Polymers Technologies à Alençon.

Polymers Technologies porte des projets Prestation Technologique Réseau (PTR) qui consistent à financer par la Miriade, la réalisation d'un prototype, d'un dépôt de brevet, d'une étude de marché, etc. jusqu'au dossier d'innovation Oséo (développement industriel, etc.). Ces projets peuvent être collaboratifs. Par exemple, le projet de Centre de recherche technologique en plasturgie (CRTP) de l'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon (ISPA) bénéficie de l'accompagnement de Polymers Technologies et du pôle de compétitivité Mov'éo.

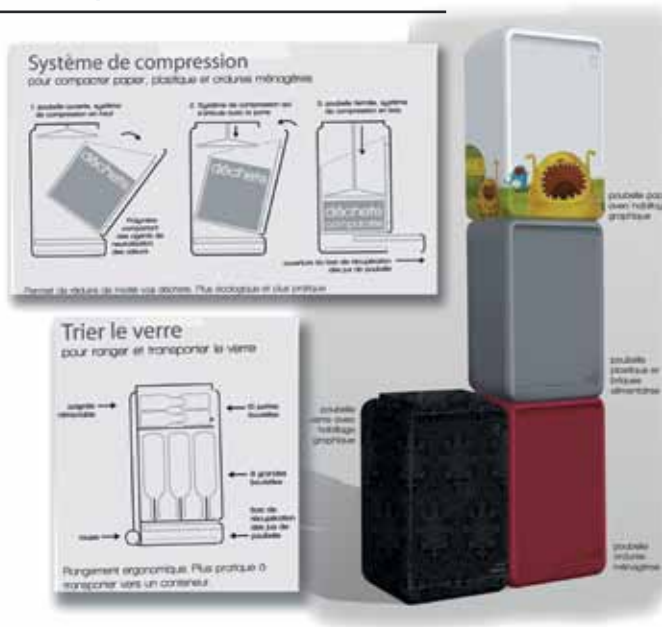
Les grandes entreprises, les établissements de recherche, les institutions, les PME/PMI (de 10 à 250 salariés) ou les TPE (moins de 10 salariés) peuvent adhérer à cette association.

Polymers Technologies travaille en partenariat avec ORIZEONS (DIP ICAP, GIP Nord, Plastalliance, plasturgie Grand est et Plasti Ouest) et est co-financé par le Feder, l'Etat, les régions Basse et Haute-Normandie.

Le concours Design & innovation en plasturgie de l'ISPA ouvre les portes de la création d'entreprise

L'In'tech, pépinière d'entreprises, pilotée par la CCI d'Alençon, va accueillir, début mai, son premier jeune ingénieur de l'ISPA. Il vient d'être admis à Normandie Incubation, basé à Caen. La convention entre l'In'tech et Normandie Incubation permet à Jérôme Durgeon d'être « incubé » localement pour son projet innovant en plasturgie « Binbox » et de bénéficier ainsi des moyens techniques et de recherche de son ancienne école.

Avec ce projet, Jérôme Durgeon a brillamment remporté le concours Design & Innovation en plasturgie 2009 de l'ISPA, dans la catégorie « Habitat économe ». Nouveau système de recyclage des déchets ménagers, « Binbox » allie modularité et design. L'innovation se situe dans l'utilisation d'un polymère qui permet de ne plus avoir d'odeurs dans les cuisines.



« Binbox » est un mini trieur sélectif composé de quatre grands réceptacles, modulables et interchangeables, muni d'un système de compactage manuel des déchets qui s'articule avec l'ouverture et la fermeture de la poubelle, ainsi que d'un aménagement spécifique et ergonomique pour la collecte du verre.

Olivier Bellet
bellet@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 72

Pour un investisseur, le franchissement d'une frontière comporte bien des incertitudes, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un pays émergent. L'analyse du risque pays permet d'en étudier les fragilités, susceptibles d'avoir des répercussions sur une opération commerciale ou financière.

Définition du risque pays

Le risque pays a pour fonction de comparer les risques et le rendement d'un projet dans un pays étranger. Il permet de prévoir à quels types de risque l'investisseur va être confronté. La réponse implique de se projeter dans l'avenir, et de bâtir des scénarii avec des typologies de risques, et autant de futurs possibles. On s'y trouve confronté dans le domaine des transactions financières, des relations juridiques, ou des opérations commerciales.

Les différentes natures de risques

Le risque économique et financier

Il recouvre tout ce qui peut se traduire par un défaut de paiement. Il est analysé en prenant en compte les principaux déterminants de la croissance : épargne et investissement, taux de change, productivité, balance des paiements, etc.). En étudiant, la compétitivité interne et externe du pays, on peut en dresser la carte des forces et des faiblesses.

Le risque politique

Il résulte, soit de mesures prises par les autorités publiques locales ou du pays d'origine, soit d'événements internes (émeutes) ou externes (guerre). Les risques internes (coup d'Etat, guerre civile, corruption) et externes (terrorisme, conflit régional) doivent être analysés avec leur probabilité d'impact.

Le risque juridico-légal

Il intègre la stabilité et la transparence du cadre réglementaire, et par conséquent l'environnement des affaires.

Le risque régional

Il se trouve amplifié par la globalisation des marchés, qui implique une interdépendance de l'économie des différents blocs régionaux avec des risques plus forts de contamination de crises financières.

Les méthodes de prévision

Les techniques de cotation, dites « de rating »

Il s'agit de donner une note au pays examiné, pour le classer dans une liste qui va du plus risqué au moins risqué. La note peut être globale, ou s'appliquer à une composante particulière du risque. Simple et de faible coût, cette méthode ne donne pas de vision prospective.

La segmentation dynamique

Elle consiste à identifier les segments ethniques ou socioprofessionnels les plus représentatifs, et à étudier leurs relations. L'objectif est de mesurer le degré de stabilité politique future du pays. Certaines institutions (banques, organismes d'assurance) font appel à des systèmes-experts, qui essaient d'identifier le cheminement que peuvent suivre les événements susceptibles de provoquer des sinistres.

Les méthodes probabilistes

On essaie d'imaginer les différents scénarii politiques qui pourraient se présenter, avec les conséquences en matière de politique économique, et les incidences sur un éventuel investissement local.

Les entreprises pratiquent souvent un mélange de ces différentes techniques, en transposant les conclusions qui en découlent au projet d'investissement lui-même. Certains investissements supportent un risque faible, dans un pays à risque fort, parce qu'ils sont considérés comme vitaux par le pays d'accueil. Il faut donc bien séparer le risque-pays, global, du risque-projet, spécifique à un investissement donné.

Les systèmes de protection

Une technique classique consiste à intégrer le risque dans les calculs de rentabilité, sous la forme d'une « prime de risque », rajoutée au taux de rendement exigé pour l'investissement.

D'autres approches, développées d'une façon interne à l'entreprise, permettent de réduire l'enjeu du risque. Certaines méthodes diminuent le montant investi localement : recourir à des filiales communes (avec des actionnaires locaux ou étrangers) ; investir dans des usines, machines, de seconde main, c'est-à-dire amortis ; s'endetter au maximum, si possible, en monnaie locale ; louer une partie de l'équipement.

Il est parfois possible de cloisonner la production, en spécialisant chaque filiale étrangère dans un stade de la production. Celle-ci devient de ce fait tributaire des autres filiales du groupe pour ses approvisionnements et ses débouchés, ce qui dissuade les pouvoirs publics locaux d'intervenir.

L'investisseur étranger a tout intérêt à développer une « politique de bon citoyen » et à le faire savoir. Il peut souligner sa contribution à l'économie locale.

Le recours à des garanties ou des assurances

Si les précédentes stratégies ne conviennent pas, l'investisseur peut souscrire une police d'assurance contre le risque politique. Trois solutions s'offrent à lui : les agences gouvernementales, les institutions internationales ou les assurances privées.

A retenir

Les entreprises disposent de nombreuses sources d'informations sur le risque-pays auprès d'institutions :

- internationales : FMI, OCDE, PNUD, CNUCED ;
- privées : Coface, Transparency International, etc. ;
- nationales : CIA, banques centrales ;
- institutions académiques : Institut of International Economic, Global Finance Chair.

La connaissance des risques pays et sectoriels dans le monde permet aux acteurs du commerce international de prendre leurs décisions en matière d'exportation ou d'investissement.



Exposer à un salon... sans s'exposer

Exposer à un salon est un excellent moyen d'approcher un marché. Mais réussir sa participation implique de la préparer minutieusement et de sécuriser sa présence.

Les raisons d'exposer

Participer à un salon représente du temps et un budget. La décision d'exposer se justifie par les objectifs à atteindre et les avantages à en tirer. Les salons offrent l'opportunité d'analyser le marché et ses tendances, de se comparer à la concurrence, de faire le point sur les avancées technologiques, de rencontrer des prospects et des experts, de tester l'impact des nouveaux produits, d'accroître sa notoriété, etc.

Les principales motivations des exposants

Raisons économiques	35,5 %
Soins de l'image	26,3 %
Expansion internationale	12,3 %
Etude de la concurrence	10,6 %
Contacts divers	8,1 %
Introduction de nouveaux produits	7,2 %

Source : www.salons-online.com

La préparation

Mieux vaut s'y rendre accompagné et bien préparer l'événement avec l'équipe constituée. La difficulté essentielle consiste à trouver le juste équilibre entre montrer ses atouts et prendre le risque de diffuser trop d'informations dont les concurrents pourraient tirer profit.

La direction de l'entreprise doit déterminer les points clés sur lesquels elle souhaite communiquer, et les sujets à éviter. Elle choisit avec soin les produits à exposer, limite au strict minimum le nombre de documents techniques dont la rédaction a été revue. Messages et supports de communication ont été étudiés pour diffuser un discours cohérent. Des axes de réponses sont préparés sur les sujets délicats.



L'équipe se répartit les participations aux conférences. Elle examine la liste des exposants et leur disposition, et repère le stand des concurrents à visiter.

Le stand doit se composer d'une zone d'exposition, et d'une petite salle de réunion réservée aux entretiens. Les maquettes, exposées sous vitrine, vont représenter les produits, avec quelques différences pour que les concurrents ne puissent faire trop de déductions. Plutôt qu'une corbeille à papier, prévoir une broyeuse de documents.

Pendant le salon

Recueillir des informations

Le stand installé, un premier tour de l'exposition s'impose pour en savoir plus sur certains concurrents : argumentaire sur un nouveau produit, solution technique intéressante, développement d'un concept innovant. Des intermédiaires proposent parfois des informations obtenues de manière frauduleuse. Mieux vaut résister à ce genre de sollicitation, car les conséquences peuvent être dramatiques pour le dirigeant et son entreprise.

Rester sur ses gardes

Sur le stand, il faut garder sous surveillance le matériel à risque, et surveiller les ordinateurs et téléphones portables. Lors des conversations avec les visiteurs, il est recommandé de prendre garde à leur identité (attention aux concurrents anonymes, faux journalistes, etc). La vigilance demeure lors des conférences, cocktails, et dans tous les lieux publics.

A l'hôtel

La discrétion est de mise car il est probable que des concurrents y résident. La prudence impose de conserver avec soi les documents sensibles, de ne pas aborder au téléphone de sujets confidentiels, d'éviter d'utiliser les moyens de communication de l'hôtel, et de se méfier des rencontres de connaissances « fortuites ».

L'après-salon

Après avoir vidé le stand, et vérifié le matériel et les documents, il est fréquent de se retrouver au bar de l'hôtel. Soyez prudents dans vos conversations.

Au retour, les participants font un débriefing, rédigent des rapports d'étonnement. Il reste ensuite à croiser les informations recueillies, les trier et les analyser pour leur donner un sens. Cette méthode permet de détecter les signaux faibles annonciateurs d'évolutions significatives.

Brigitte Triquet
triquet@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 93

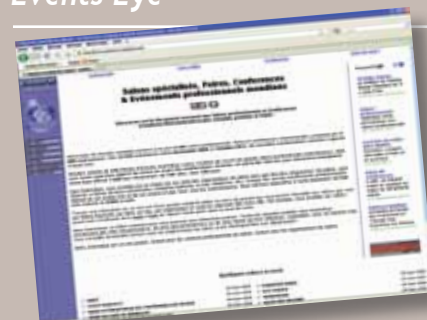
Sites à visiter

Foires Salons Congrès Événements de France



Le site de la fédération des foires, salons et congrès de France permet de rechercher une manifestation, selon son organisateur, son thème, sa date ou sa localisation. L'internaute peut également trouver des organisateurs et connaître les informations principales sur des sites d'exposition ou de congrès : surface, nombre de salles, capacité, équipement. www.fscef.com

Events Eye



Réactualisée tous les mois, cette base de données recense tous les grands salons professionnels internationaux. Recherche par nom, thème, date, lieu, organisateur ou mot-clé, liens vers les sites des organisateurs et coordonnées. www.eventseye.com

Salons-online.com

Outre la recherche de salons par secteur, ville, ou date, ce site fournit des références de prestataires spécialisés, pour réussir votre exposition ou votre événement. On y trouve des fournisseurs de mobilier de stand, de signalétique, de décoration florale, ou encore d'objets promotionnels. www.salons-online.com



Ressources humaines

Anticiper la perte de compétences clés

Que ce soit une perte de compétences liée au départ d'un collaborateur ou à une pénurie de main d'œuvre dans certains métiers, l'entreprise doit prévoir une stratégie globale pour conserver, reconstituer ses savoirs et ses compétences. Les méthodes traditionnelles (formation, recrutement, etc.) ne suffisent plus. L'entreprise doit prendre des mesures afin d'atténuer les conséquences et les effets de ce risque.

Comment s'y prendre ?

Pour anticiper la perte d'une compétence clé, l'entreprise doit préalablement identifier les compétences essentielles et rares, nécessaires à sa survie. Pour cela, il est conseillé d'agir suivant une méthodologie en quatre grandes phases :

Phase n°1

L'identification de compétences et leur hiérarchisation, de manière à déterminer celles qui seront majeures pour assurer l'avenir de l'entreprise.

Phase n°2

La détection des détenteurs de compétences clés qui deviendront les référents auxquels sera confiée la mission de transfert aux salariés qui assureront la relève.

Phase n°3

L'évaluation de la capacité de ces mêmes employés à transmettre leurs savoirs et leurs savoir-faire.

Phase n°4

La détermination du « public cible », à savoir « la relève », avec la précaution



de ne pas tomber dans l'écueil de se limiter aux jeunes salariés qui intègrent l'entreprise.

Comment transférer ces savoirs et ces compétences ?

Le travail d'identification des compétences réalisé, plusieurs solutions s'offrent à l'entreprise pour assurer un transfert de savoirs et de compétences efficace : la formation « classique », le tutorat, la mise

en place de « collectifs de travail », etc. Il s'agit, à ce stade, de mettre en place une organisation apprenante dont les modalités d'accompagnement (parcours d'intégration, motivation, communication intergénérationnelle, etc.) devront tenir compte de l'âge, la culture, la formation, etc., des employés qui assureront la relève.

Avant de s'engager dans ce travail, il est important pour une entreprise d'avoir, en son sein, un « pilote » garant de la méthodologie et/ou de faire appel à une expertise extérieure, par l'intermédiaire d'un consultant. Nous vous conseillons préalablement de contacter les services de la CCIA pour un pré diagnostic au lancement d'une telle démarche.

Nicolas Rousseau
rousseau@alenccon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 86

Le Label diversité : égalité des chances et lutte contre les discriminations chez Routalis

Respect des différences et implication des salariés sont des valeurs fortes, que prône la société Routalis. Soucieuse de son image, « socialement innovante », l'entreprise, qui gère la collecte de l'A28 et de l'A88, a souhaité aller plus loin en intégrant le Label diversité.



Routalis exploite et assure la maintenance ainsi que la collecte des autoroutes A28 Rouen-Alençon et A88 Sées-Falaise Ouest. Depuis sa création, cette société affirme sa volonté d'offrir les conditions d'un développement et d'un épanouissement professionnel du personnel.

En plaçant les compétences au cœur de la gestion du personnel, Routalis a souhaité pérenniser et professionnaliser sa démarche en l'inscrivant dans le Label diversité. Ce Label, lancé le 11 septembre 2008 par l'Association nationale des DRH (ANDRH), récompense les bonnes pratiques des entreprises dans tous les domaines de la diversité : âge, handicap, origine, orientations sexuelles, égalité homme - femme, opinions politiques, etc. Attribué par Afnor Certification, il concerne toutes les entreprises du secteur privé et public.



En se lançant, en fin d'année 2008, pour l'obtention de ce Label, les dirigeants de Routalis se sont engagés à respecter

les différences individuelles. Routalis vise à :

- assurer des opportunités d'emploi égales pour tous en fonction des compétences,
- respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination,
- lutter contre les préjugés et générer une prise de conscience,
- impliquer les employés et les supérieurs hiérarchiques en les rendant responsables de la diversité.

En rentrant dans ce processus, Routalis perfectionne son image d'entreprise socialement innovante, affirme son ancrage territorial et améliore le dialogue social dans l'entreprise. L'entreprise a été auditée par Afnor Certification les 16 et 17 décembre dernier et leur candidature a été évaluée en commission diversité en mars 2010.

Marie Bricard
bricard@alenccon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 68

Les Maisons France Confort et AGIR La Redingote, une rencontre fondée sur le développement durable

L'Association AGIR – La Redingote, conventionnée chantier d'insertion par la Préfecture de l'Orne, accueille et encadre des hommes et des femmes en difficulté face à l'emploi. L'objectif est de les accompagner dans leur projet d'insertion professionnelle en leur proposant une activité valorisante.

En 2007, l'association s'inscrit dans l'élaboration d'un projet « d'entreprise » avec l'espoir d'identifier une activité locale encore sans réponse et non concurrentielle.

L'association AGIR La Redingote a rencontré les dirigeants de l'entreprise Maisons France Confort, leader de la construction de maisons individuelles, reconnue pour la qualité de ses prestations, le caractère innovant de son offre et le respect de valeurs sociétales et environnementales. De cette collaboration est né un service proposé par Maisons France Confort : une prestation de nettoyage « familiale » des intérieurs (sols, sanitaires, vitres, huisseries, menuiseries, etc.) et extérieurs (enlèvements des déchets). Cette prestation permet de livrer aux clients une

maison propre aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Une nouvelle passerelle s'est créée entre le secteur économique et celui de l'insertion. Entre 80 et 90 maisons par an font l'objet de cette prestation de nettoyage sur un territoire étendu (100 km autour d'Alençon). Qualité, rigueur et réactivité sont les maîtres mots de cette action commune fondée sur les bases du développement durable.

Après 2 années passées, elle a permis aux salariés du Pôle nettoyage de l'association de découvrir des métiers divers et variés du monde du bâtiment (plombier, électricien, peintre, etc.) et du secteur du nettoyage. Certains sont entrés en formation qualifiante de plombier, électricien et d'agent de propreté et d'hygiène.



Le lien créé entre Maisons France Confort et l'association AGIR permet l'insertion professionnelle d'hommes et de femmes en difficulté.

Nicolas Rousseau
rousseau@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 86

3^{ème} édition du Forum du commerce

Le Forum des Métiers du Commerce aura lieu cette année le jeudi 29 avril à la Halle aux Toiles d'Alençon de 10 h 00 à 17 h 00. La Maison de l'Emploi et de la Formation d'Alençon pilote pour la 3^{ème} année l'événement en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale, la Cité des Métiers de l'Orne, la Chambre de commerce et d'industrie d'Alençon et la Ville d'Alençon.

Le secteur du commerce reste le plus dynamique en terme de recrutement.



La rencontre avec des professionnels du commerce est un des moments privilégiés du forum.

Malgré la conjoncture, les métiers les plus recherchés par les employeurs concernent majoritairement les professions de la vente et des services. Sur le territoire d'Alençon, des postes sont à pourvoir, comme : téléconseiller, VRP, vendeur en équipement de la personne, technico-commercial, et conseiller banque et assurance.

L'organisation de cette journée thématique vise à :

- rapprocher l'offre et la demande,
- promouvoir toute la filière de formation liée au commerce et notamment la voie de l'alternance,
- faire découvrir l'ensemble des métiers du commerce.

Toute entreprise dans le secteur du commerce : vente de détail ou gros, vente/représentation, banque, assurance, grande distribution, e-commerce, etc. pourra profiter de cet événement pour recruter et promouvoir son activité et ses métiers. Pour toutes les personnes

en recherche d'orientation, d'emploi, de formation ou souhaitant évoluer dans ce secteur d'activité, il s'agit d'un moment privilégié pour rencontrer ces entreprises.

Programme

Tout au long de la journée des stands de professionnels seront disposés en 3 pôles :

- Entreprise/Recrutement
- Métier/Formation
- Orientation/Conseil

Deux conférences ponctueront cette journée :

- l'évolution des métiers et des marchés liée au développement durable ou aux nouvelles technologies (vente de nouveaux produits d'économie d'énergie, vente de produits bio ou du terroir, e-commerce, etc.),
- les différents statuts et métiers (VRP, VDI, conseiller commercial, etc.).

Maison de l'Emploi et de la Formation
emploi-alencon@mefa.fr
Tél. : 02 50 90 42 00

Rendez-vous de l'entreprise

Un nouveau bureau décentralisé de la CCI pour répondre aux préoccupations des chefs d'entreprise

Pour mieux répondre aux préoccupations des chefs d'entreprises et à leurs projets du moment, la Chambre de commerce et d'industrie d'Alençon organise régulièrement des réunions de bureau décentralisées dans toute sa circonscription.



Une quarantaine d'élus et de chefs d'entreprise a pu échanger, notamment, sur les enjeux de développement locaux.

Après Mortagne-au-Perche, La Ferté-Macé, L'Aigle et Bellême, Sées est la cinquième ville à avoir accueilli un bureau de la CCI. Près d'une quarantaine de chefs d'entreprise et d'élus ont répondu présent, le 8 février, pour échanger sur le développement des cantons de Sées, Mortrée, Le Mêle-sur-Sarthe et Courtomer.

Au cours de cette réunion, différents sujets ont été abordés par les participants et les élus de la CCI d'Alençon : normes à appliquer dans l'hôtellerie-restauration, réseau de téléphonie sur Courtomer et Essay, FISAC, etc.

Jean-Paul Vimont
vimont@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 90

Marché pour la réalisation d'une maison domotisée

L'ISERP (Institut des services à la personne) lance un marché pour une mission de maîtrise d'œuvre comprenant :

- l'accompagnement administratif, technique et financier,
- la réalisation du cahier des charges,
- le suivi,
- l'ordonnancement,
- le pilotage et la coordination des travaux pour la construction d'une maison domotisée d'application pédagogique (Mdap) avec amphithéâtre, sur la commune de Saint-Paterne (72).

La date limite de réception des offres est fixée au jeudi 1^{er} avril à 17 h 00.

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

Hélène Debacker
debacker@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 82

La gestion environnementale appliquée à l'hôtellerie-restauration

Le « virage vert », illustré par le Grenelle de l'environnement, touche tous les secteurs d'activité, notamment celui de l'hôtellerie-restauration.

La CCI d'Alençon organise donc pour les hôteliers, restaurateurs et cafetiers une réunion d'information sur l'intérêt et les avantages à s'engager dans une démarche de gestion environnementale. Cette réunion aura lieu à l'antenne de la CCI d'Alençon à L'Aigle le **mardi 27 avril à 15 h 00**.

Cet événement s'inscrit dans l'opération régionale de management environnemental, initiée par la Chambre régionale

de commerce et d'industrie de Basse-Normandie avec l'Ademe, l'Agence de l'Eau Seine-Maritime et le Conseil régional de Basse-Normandie,

Une fiche pratique passe en revue :

- les thèmes environnementaux qui impactent le secteur,
- les raisons de se lancer dans une telle démarche,
- les étapes qui conduisent à l'obtention d'un label ou d'une certification.

Joël Delaunay
delaunay@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 75

L'UCIA de Sées réunie en assemblée générale

L'Assemblée générale de l'UCIA de Sées s'est déroulée le 12 février dernier, en présence de Francis Bouquerel, maire de Sées. Cela a été l'occasion de faire le point sur les opérations commerciales en cours et d'engager la discussion sur des sujets d'actualité. Le maire a rassuré les commerçants présents sur la nouvelle taxe locale sur la publicité extérieure qui ne touchera pas le commerce de centre-ville puisque la commune a choisi de maintenir l'exonération pour

les enseignes de moins de 7 m². Autre sujet d'actualité, les 700 ans de la cathédrale qui permettront à tous les Sagiens, commerçants compris, de fêter dignement ce magnifique édifice qui fait la fierté de la ville. Enfin, le bureau a été renouvelé avec un nouveau Président, en la personne de Thierry Renault.

Philippe Galéano
galeano@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 96

Agenda

Réunion d'information

- **Judi 8 avril** : réunion avec In extenso sur les actualités sociales (loi senior, loi handicap, etc.), de 9 h 00 à 11 h 00 à la CCI d'Alençon, et de 14 h 00 à 16 h 00 à l'antenne de Mortagne-au-Perche.

Vie des clubs

- **Lundi 12 avril** : Plato Perche sur le leadership et la confiance en soi, avec Anne Carpe (PRH), à l'antenne de la CCI de Mortagne-au-Perche.

Olivier Bellet
bellet@alencon.cci.fr
Tél. : 02 82 82 82 72

- **Lundi 12 avril** : réunion du club des créateurs (ACEO) à 19 h 00 à la CCI d'Alençon.

Sophie Douvry
douvry@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 59

- **Mardi 13 avril** : Club Performance avec Sandrine Riancho (problématique de la génération des années 1980).

- **Lundi 19 avril** : réunion ISFEO, à 18 h 00 à la CCI d'Alençon.

- **Mercredi 21 avril** : Plato Bocage, à l'antenne de La Ferté-Macé.

Olivier Bellet
bellet@alencon.cci.fr
Tél. : 02 82 82 82 72

Foires et salons

Sélection des manifestations du 15 avril au 20 mai 2010.

Les informations annoncées ne sauraient être exhaustives, et les dates de manifestations sont susceptibles d'être modifiées. Avant de vous déplacer, pensez à les vérifier, en n'oubliant pas de demander si les manifestations sont réservées ou non aux professionnels.

Alimentation, restauration

- **Seafood Processing Europe**, salon européen des produits de la mer et des techniques de transformation, 27-29 avril, Bruxelles (Belgique)

Bâtiment, TP



- **Bauma**, salon professionnel international des machines et équipements de construction et des véhicules de chantier, 19-25 avril, Munich (Allemagne)
- **Batimatex**, salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, 2-7 mai, Alger (Algérie)

Commerce, services

- **Forum national du commerce équitable**, 8-10 mai, Lille
- **Tradexpo**, salon des produits tendances à prix light, 16-19 mai, Paris

Culture, loisirs

- **Loisirland**, 13-24 avril, Rouen
- **Salon des loisirs créatifs**, 15-18 avril, Rennes

Développement durable

- **ET-Environmental Technology**, salon des technologies environnementales, 20-22 avril, Birmingham (Angleterre)

Emballage, conditionnement

- **Empack Rhône-Alpes**, salon de l'emballage, 20-21 avril, Lyon

Esthétique

- **In-cosmetics 2010**, salon international de l'industrie des cosmétiques, 13-15 avril, Paris

- **Cosmoprof**, salon international des parfums et des cosmétiques, 16-19 avril, Bologne (Italie)

Formation, emploi

- **Carrefour des carrières commerciales**, 4 mai, Paris

Industries

- **JEC Composites Show**, salon mondial des matériaux composites pour les professionnels, 13-15 avril, Paris
- **Industrial Automation**, salon international de l'automatisation industrielle, 19-23 avril, Hanovre (Allemagne)
- **Industria**, salon international de l'industrie, 4-7 mai, Budapest (Hongrie)

- **SIAMS**, salon de l'automatisation, de la machine-outil et de la sous-traitance, 4-8 mai, Suisse

Informatique, télécommunications

- **Laval virtual**, salon international de la réalité virtuelle, 7-11 avril, Laval
- **Info security Europe**, salon international de la sécurité informatique, 27-29 avril, Londres (Angleterre)
- **Solutions intranet et travail collaboratif et solution IT On Demand**, salon des solutions et des services On Demand et Saas, 5-6 mai, Paris



Management

- **Futurallia**, salon international de développement des entreprises, 28-30 avril, Poitiers

Manifestations multisectorielles

- **Foire de Tours**, 7-16 mai, Tours

- **Foire de Pâques**, 16 avril-9 mai, Caen

- **Foire d'Angers**, 17-25 avril, Angers

- **Foire internationale de Paris**, 29 avril-9 mai, Paris

- **Foire de Lisieux Pays d'Auge**, 30 avril-2 mai, Lisieux

Recherche, innovation

- **Research & Technology**, salon mondial de la recherche et du développement, 19-23 avril, Hanovre (Allemagne)
- **Salon international des inventions, des techniques et des produits nouveaux**, 21-25 avril, Genève (Suisse)
- **Concours Lépine** (Foire de Paris), 29 avril-9 mai, Paris



- **Les rendez-vous Carnot**, salon professionnel de la recherche au service des entreprises, dédié aux PME/PMI ou grandes entreprises porteuses de projets de recherche et développement, 5-6 mai, Lyon

Santé

- **Hôpital Expo**, intermédiaca, semaine internationale des professionnels des technologies et des services de la santé, 18-21 mai, Paris

Textile, accessoires de mode

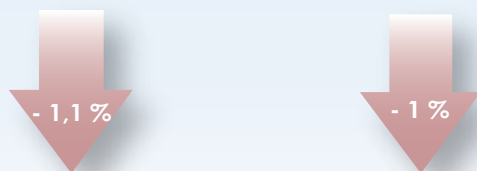
- **Intersélection**, salon international de la mode grande diffusion, 13-15 avril, Paris
- **RFID 2010**, salon européen d'identification et de traçabilité, 23-26 mars, Paris

Hélène Klein
klein@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 43

Brèves économiques

Evolution du chiffre d'affaires des commerces et services de l'Orne

Novembre 2008 / novembre 2009
Janvier-novembre 2008 / janvier-novembre 2009



Source : Observatoire départemental du commerce et des services
Centre de gestion agréé ornaï, novembre 2009

Cette évolution globale cache une hétérogénéité de l'évolution du chiffre d'affaires selon l'activité des commerces et des services ornaï. Ainsi, les charcuteries, les pâtisseries, les hôtels et restaurants, les pizzerias / crêperies, les pharmacies et les magasins d'esthétique ont enregistré une augmentation de leur chiffre d'affaires.

Indices des prix à la consommation de janvier 2010

Base 100 en 1998	Indices décembre 2009	Indices janvier 2010	Variation déc. 2009 / janvier 2010
Ensemble des ménages (tabac inclus)	119,96	119,69	- 0,2 %
Ensemble des ménages (hors tabac)	118,60	118,32	- 0,2 %
Ménages urbains (hors tabac)	118,58	118,33	- 0,2 %

Source : www.insee.fr, février 2010

Taux d'occupation de l'hôtellerie ornaï

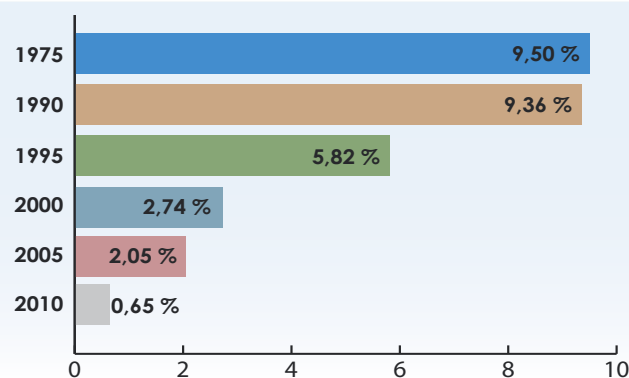
	Total	Chaînes	Indépendants	Bagnoles-de-l'Orne	Alençon
Nombre d'hôtels ouverts	78	8	70	13	11
Taux d'occupation en novembre 2009	40,8 %	52,2 %	36,1 %	33,3 %	54,9 %

Source : Insee de Basse-Normandie, novembre 2009

Entre novembre 2008 et 2009, les taux d'occupation, en ont diminué dans l'Orne, ainsi que pour la commune de Bagnoles-de-l'Orne.

Sur cette même période, seuls les hôteliers alençonnais ont enregistré une légère hausse de leur taux d'occupation.

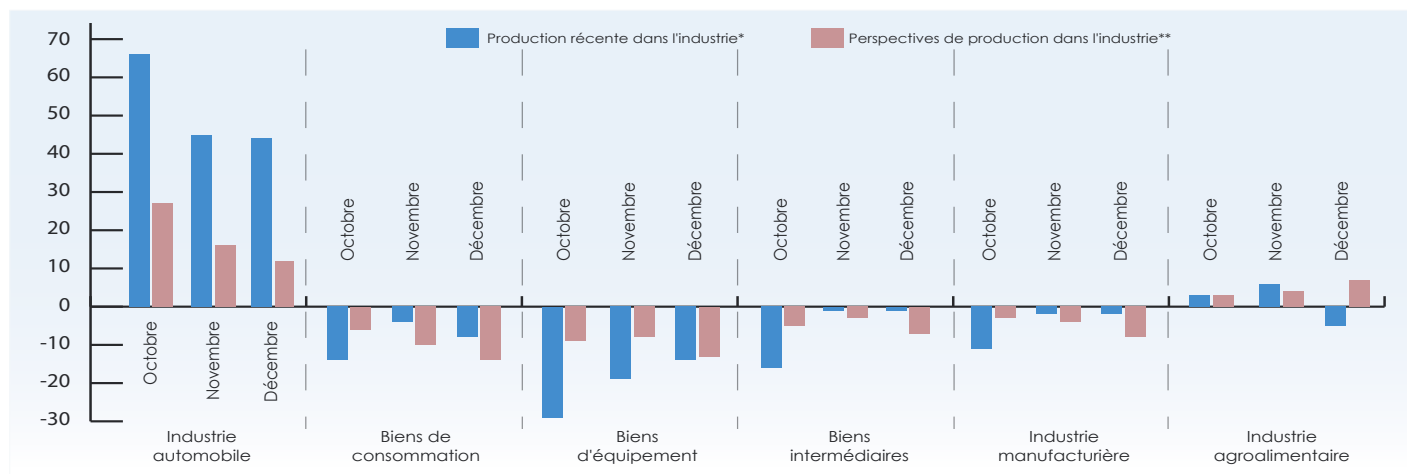
Evolution du taux d'intérêt légal*



Source : www.banque-france.fr

* Le taux d'intérêt légal est utilisé pour calculer les intérêts dus par un débiteur défaillant en cas de mise en demeure, ou pour déterminer les pénalités applicables en cas de retard de paiement dans le cadre des marchés publics ou de transactions commerciales.

Enquête mensuelle nationale de production dans l'industrie



Au cours du 4^{ème} trimestre 2009, on constate :

- une amélioration de la production dans les établissements de biens intermédiaires, de biens d'équipements et des industries manufacturières ;
- une baisse de la production dans les établissements de biens de consommation, de l'automobile et de l'industrie agroalimentary.

Source : INSEE, enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie, janvier 2010.

* Solde d'opinion en %, CVS. Données par rapport au mois précédent. - ** Solde d'opinion en %, CVS. Estimations par rapport au mois précédent.

Mouvements

Mouvements de fonds

Du 21 janvier au 20 février 2010, parus au BODACC. Source Tribunal de commerce d'Alençon.

BESNARD ET ASSOCIES SAS	Aigle (L')	Création	Négoce de biens de consommation
M RENOVATION	Aigle (L')	Création	Maçonnerie, gros œuvre, carrelage, rénovation
S.P.G.I	Aigle (L')	Transfert	Prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés
ACTIV'CONDUITE	Alençon	Création	Enseignement de la conduite de véhicules
LAVERIE ALENCONNAISE	Alençon	Achat	Laverie automatique, blanchisserie libre-service
PLONEIS LIONEL	Alençon	Achat	Boulangerie pâtisserie à titre sédentaire et ambulante
CONCEPT ELECTRICITE INDUS.	Almenèches	Création	Fabrication de matériel distribution basse et haute tension
DUBIEF SERVICES A LA PERSONNE	Barville	Création	Petits travaux de jardinage
MARCEL DISTRIBUTION	Beaulieu	Création	Vente et distribution de produits alimentaires
MADONI SARL	Boissy-Maugis	Achat	Café bar restaurant
DARDENNE JEAN-PIERRE	Bonsmoulins	Création	Fabrication vente
PERCHE CEREALES	Bretonnelles	Création	Achat vente, commerce de détail de graines céréales
CORDELIER ADELINE	Carrouges	Création	Brasserie saladerie, salon de thé, vente à emporter
HORION	Condé-sur-Huisne	Création	Prise de participations dans toutes entreprises
WGL CONSEILS	Courcerault	Création	Missions de conseil aux entreprises
CARRERAS-ESTERLINGOT SONIA	Ferté-Macé (La)	Création	Esthéticienne, soins
N DIAYE MAIMOUNA	Ferté-Macé (La)	Création	Vente de prêt-à-porter, accessoires et divers
BRISARD SYLVIE	Forges	Création	Production et vente d'énergie
S.E.P.L.	Gauville	Création	Assistance commerciale à l'exportation
TRANSPORT. FRIGO. BELLEMOIS	Gué-de-la-Chaine (Le)	Création	Transport frigorifique et de marchandises
SARL O.F.E.	Mage (Le)	Création	Travaux généraux du secteur du bâtiment
SARL GUERRERO LACROIX	Mêle-sur-Sarthe (Le)	Création	Garage automobiles, entretien, réparation
COLMANT EDOUARD	Médavy	Achat	Débroussaillage et élagage
AGENC'MAG	Monnai	Création	Agencement de surfaces de vente
LEBOURDAIS VITALINA	Mortagne-au-Perche	Création	Fleuriste, vente d'objets de décoration
OBJECTIF EXPERTISE CONSEILS	Mortagne-au-Perche	Création	Etude, analyse, diagnostic, conseil
PASSION-LIBERTE	Mortagne-au-Perche	Création	Import export d'avion et ULM, enseignement du pilotage
CHAPLAIN NICOLAS	Pervençères	Création	Installation de menuiseries, PVC, alu
SARL LES BRUYERES	Prépotin	Création	Locations
GODAY JEROME	Rai	Création	Menuiserie, bâtiment, charpente
LEFRANC SARL	Saint-Agnan-sur-erre	Transfert	Vente négoce de prêt-à-porter homme et femme
AVENIR PHOTOVO. DU PERCHE	Saint-Aubin-des-Bois	Création	Conseil, vente, installation de centrale photovoltaïque
LA FORESTIERE DES GAILLONS	Saint-Hilaire-le-Châtel	Création	Exploitation forestière
O'MEGA-FORME	St-Langis-les-Mortagne	Création	Activités physiques et sportives de remise en forme
ARIAS RENOVATION	St-Loyer-des-Champs	Création	Rénovation de corps de bâtiment, tous travaux

La liste des mouvements de fonds vous permet d'être au courant de l'évolution économique de votre secteur. Pour tout renseignement complémentaire juridique, www.infogreffe.fr

Transcommerce

Alimentaire

• 613H0665 - **Pizza saladerie sandwicherie traiteur** - L'Aigle centre-ville : vente de pizzas à emporter, pâtes, saladerie, sandwicherie, traiteur. Bien situé. Prix : toute offre sera étudiée.

Contact : Me Lebeaut
(Tél. 02 33 84 26 10)

• 613C1094 - **Superette** - Centre-bourg supérette, alimentation avec rayon boucherie, charcuterie, fromagerie. Activité



soutenue pour un couple de préférence (boucher). CA : 307 000 € HT. Affaire sans contrat, fermé 1 journée et demi / semaine.

Cause retraite, disposer de 40 000 € (le rayon boucherie/charcuterie représente 20 % du CA).

Contact : Agence SURY, M. Tribondeau
(Tél : 02 43 53 53 55)

Bar, restaurant, hôtel, hébergement touristique

• 613H0666 - **Bar tabac loto grattage journaux locaux** - Centre-bourg, sur axe passager, agréable affaire, horaires de jour, fermé 20 h 00. 1 jour et demi de congés/semaine + 3 semaines de congés. Commission : 30 659 €. Ebe : 27 738 €. Idéal pour une personne seule en 1^{ère} installation. Disposer de 40 K€ pour traiter. Réf LM108.

Contact : Agence SURY
(Tél : 02 43 53 53 55)

Paroles d'entreprise

Sées, une ville ancrée dans l'histoire et tournée vers l'avenir

Ville très ancienne, fondée à la croisée des routes commerciales qui reliaient la péninsule ibérique à la Grande-Bretagne et des voies desservant l'intérieur du pays, Sées a su conserver ce positionnement de ville à la croisée des chemins profitant des échanges, transitant sur son territoire, pour assurer son développement.



Francis Bouquerel,
maire de Sées

CCI d'Alençon : Quelle est la situation économique de Sées ?

Francis Bouquerel, maire de Sées : Nous ressentons la crise économique, mais sûrement moins qu'ailleurs. Notre tissu économique est constitué de petites et moyennes entreprises qui peuvent s'adapter plus facilement et plus rapidement que de grosses entreprises.

CCIA : Quels sont vos axes et projets de développement économique ?

Francis Bouquerel : Sées possède des atouts stratégiques avec 2 nœuds autoroutier et ferroviaire, une zone d'activité majeure et un projet d'aéroport. Mais la ville est aussi ancrée sur son territoire. Elle rayonne sur un territoire d'une quinzaine de kilomètres, ce qui permet à son centre-ville de se maintenir et même, quelquefois, de se développer dans certaines activités. J'ai le souci que la ville conserve son rayonnement et son attraction. Ceci n'est possible que si nous travaillons ensemble avec les commerçants et artisans et avec le CAAC, l'association des artisans et commerçants locaux.

CCIA : L'architecture de la ville peut-elle jouer un rôle dans ce développement ?

Francis Bouquerel : Sées est effectivement réputée pour sa cathédrale, ses monuments, son authenticité. Nous possédons également de nombreux artisans d'art, et la ville les attire.



La cathédrale, qui fête cette année ses 700 ans, est un atout majeur du rayonnement de Sées.

Chaque année, un groupe d'artisans d'art se réunit lors des journées du patrimoine et expose leurs savoir-faire aux habitants et visiteurs. Par ailleurs, nous avons, en 2009, organisé, avec le GRETA et des artisans d'art, un chantier d'insertion avec l'objectif de rénover deux bâtiments : la tour d'Argentan et le logis du Palais d'Argentré. Douze stagiaires ont participé à ce chantier dans des corps de métiers aussi divers que la menuiserie,

la taille de pierre, la sculpture sur bois et la verrerie. Cela a été une réussite humaine (les stagiaires ont repris confiance en eux-mêmes et ont appris un métier) et architecturale. Je suis persuadé que Sées a un atout à jouer en matière d'artisanat d'art. Enfin, les 700 ans de la cathédrale que nous fêterons cette année seront un moment très fort pour la ville et pour son rayonnement.

Une zone d'activité majeure pour le département

Le nouveau parc d'activité de Sées s'étendra sur 64 ha, dont 22 ha réservés pour la centrale solaire. Les travaux ont débuté en janvier et devraient s'achever en fin d'année. Le projet est porté par un syndicat mixte ; les travaux d'aménagement ont été confiés à la SHEMA qui est chargée également de la commercialisation des parcelles, en liaison avec Orne développement et la CCIA. Des contacts sont en cours pour permettre de donner à cette zone une vocation d'accueil d'entreprises de logistique. Sa situation à proximité de l'échangeur autoroutier de Sées et de la gare ferroviaire de Surdon (liaison directe vers Paris) est un atout indéniable pour cette zone. Le projet d'aérodrome départemental d'affaires, si l'étude de faisabilité en cours est favorable, ne pourra que renforcer l'attraction de ce nouveau parc d'activité d'importance départementale.

Contacts CCIA

Siège de la CCIA

• Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00
12 place du Palais - BP 42 - 61002 Alençon Cedex
cci@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 82 - Fax : 02 33 32 10 16

Antenne de Mortagne-au-Perche

• Mardi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00
• Lundi, mercredi et vendredi sur rendez-vous
Maison de la Formation - Rue F. de Boyères
61400 Mortagne-au-Perche
mortagne@alencon.cci.fr - Tél. : 02 33 83 95 32 - Fax : 02 33 83 10 61

Antenne de L'Aigle

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 17 h 30
• Le matin et le mercredi sur rendez-vous
Place Fulbert de Beina - 61300 L'Aigle
penven@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 24 19 37 - Portable : 06 13 45 84 42

Antenne de La Ferté-Macé

• Permanence jeudi après-midi, sur rendez-vous
Immeuble Score - ZI Beauregard
Route d'Argentan - 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 82 82 82

www.alencon.cci.fr